

L'avenir énergétique de la Corse menacé par la valse ministérielle ?

Selon le principe de continuité de l'État, le remplacement de François de Rugy par Elisabeth Borne ne devrait pas remettre en cause le protocole d'accord signé entre le gouvernement et la Collectivité de Corse

Le relevé de conclusions sur l'avenir énergétique de la Corse, élaboré par François de Rugy et Gilles Simeoni, dans une salle contiguë de la plateforme de recherches Myrie, à Ajaccio, le 4 juillet dernier, restera l'un des derniers documents officiels ratifiés par le désormais ex-ministre de l'écologie.

Douze jours plus tard, les révélations de *Mediapart* sur les fastes prétendus de François de Rugy, puis sur l'utilisation de son indemnité représentative de frais de mandat, ont poussé ce dernier à démissionner. Rapidement, dans la soirée de mardi, Elisabeth Borne était nommée pour chapeauter le portefeuille vacant, englobé dans le ministère des Transports, qu'elle dirige déjà.

Ce turnover contraint aura-t-il des conséquences sur la feuille de route établie lors de la visite en Corse du Premier ministre Édouard Philippe les 3 et 4 juillet derniers ? C'est à l'issue de la dernière séquence du séjour que l'avenir énergétique de la Corse avait été abordé. Un accord avait même été signé, validant trois axes de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), établie par le gouvernement précédent en 2016 : construction d'une nouvelle centrale électrique à Ajaccio pour remplacer celle du Vazzio, qui doit cesser de fonctionner en 2023 ; approvisionnement de la Corse en gaz naturel ; développement des énergies renouvelables pour aboutir à une autonomie énergétique à l'horizon 2050.

Un programme ambitieux, jugé même irréaliste dans



Les 3 et 4 juillet derniers, un accord avait été signé pour aboutir à une autonomie énergétique à l'horizon 2050. / ARCHIVES F.-A. FOURNILL

les délais par certains, mais qui témoigne d'un dialogue renoué avec l'État et d'une collaboration apaisée sur un sujet capital.

"Le dossier restera-t-il en haut de la pile ?"

Le remplacement de François de Rugy par Elisabeth Borne intervient donc dans un contexte qui semblait favorable à la mise en œuvre optimisée de la PPE. Ce chan-

gement d'interlocuteur pourrait légèrement dévier le chemin tracé vers l'autonomie énergétique. Au point de l'en-traver ?

"Nous misons sur la continuité de l'État, rassure Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif. Normalement, ça ne devrait rien changer. C'est un dossier majeur, stratégique, piloté au plus haut sommet de l'État."

Pour autant, le contact établi avec François de Rugy et le document rédigé en com-

mun favorisaient une continuité dans le dialogue et une fluidité des rapports.

Si rien ne permet de remettre en cause les grands axes de ce protocole d'accord, le timing pourrait pâtir de ce passage de témoin imprévu.

"Il existe une inconnue sur l'implication que la nouvelle ministre engagera sur ce dossier. Restera-t-il en haut de la pile ?, s'interroge Gilles Simeoni. François de Rugy connaissait la Corse et ses en-

Il détaille, en dix points, les objectifs à tenir et les mesures pour y parvenir. Contacté hier soir, Patrick Bressot assurait que le siège parisien n'en avait pas encore été destinataire. Le directeur régional d'EDF assure néanmoins que le cap demeurerait inchangé.

"Nous sommes prêts à nous asseoir autour d'une table pour travailler. Il faut aller vite pour tenir absolument les délais que nous nous sommes fixés dans le cadre de la PPE."

Troublante symétrie d'événements

Ironie de l'histoire, les rapports entre les ministres de l'écologie successifs et la Corse bégayaient.

Le 27 août 2018, Nicolas Hulot adressait un courrier à Gilles Simeoni pour lui signifier, notamment, ses doutes sur la réalisation du projet Cyprien. Le lendemain, il annonçait sa démission sur les ondes de France Inter, arguant de désaccords profonds avec le chef de l'État.

Dans une troublante symétrie d'événements, l'association entre la démarche épistolaire de François de Rugy à l'adresse de Gilles Simeoni et son départ du gouvernement désigne le président de l'exécutif comme l'exécuteur testamentaire de ministres en charge de l'environnement.

La superstitution pousserait Elisabeth Borne à rencontrer directement Gilles Simeoni. Plus sérieusement, elle enverrait ainsi un signal en faveur des engagements de son prédécesseur.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA

jeux. Les rapports étaient globalement bons et nous avions toutes les raisons de penser que les engagements seraient tenus dans les délais. Il me l'avait assuré. Il existe désormais un questionnement à ce niveau-là. J'espère que Mme Borne considérera ce dossier comme une priorité."

Le courrier, cosigné par l'ancien ministre de la Transition écologique et le président de l'Exécutif, a été envoyé à la direction nationale d'EDF, il y a une semaine.